

COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS

De la Province de Québec

BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE

EXAMEN PRÉLIMINAIRE

L'examen pour l'admission à l'étude de la Médecine et de la chirurgie commencera mardi le 15 septembre prochain, à 9 heures A. M. dans les salles de l'Université Laval de Québec

Certificats de bonne conduite, ainsi que l'honoraire de l'examen, \$20. doivent être remis au moins dix jours à l'avance, entre les mains de l'un des secrétaires soussignés.

Collège des Médecins et Chirurgiens

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE

ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE

L'assemblée semi-annuelle du Bureau Provincial de Médecine aura lieu mercredi le 23 septembre prochain, à 10 heures, dans les salles de l'Université Laval, Québec.

Les Candidats à l'Examen Professionnel ou à la licence doivent remettre l'honoraire \$40. entre les mains de l'un des Secrétaires soussignés, au moins dix jours d'avance.

Le comité des créances s'assemblera le 22 septembre prochain à 9 heures A. M. les candidats doivent se présenter avec leurs diplômes et certificats d'admission à l'Étude. Après cette date aucun candidat ne sera admis.

Le Comité d'Examen Professionnel se réunira le 22 septembre prochain à 9 hrs. A. M. Les Bacheliers ès-Arts, ès-Licences et ès-Lettres, qui se proposent d'étudier la médecine, pourront avoir leur brevet sans examen, en se faisant assermenter sur leur diplôme respectif, par l'un des Secrétaires, au moins huit jours à l'avance, ou bien, à leur choix, ils pourront prêter serment devant un juge de paix ou un commissaire de la Cour Supérieure résidant dans cette localité, d'après une formule d'affidavit qu'ils pourront se procurer chez l'un des secrétaires.

Ils devront ensuite adresser le dit affidavit avec leur diplôme, leur certificat, de bonne mœurs et leur honoraire à l'un des secrétaires au moins dix jours avant la date de l'assemblée du Bureau.

Ces certificats et diplômes seront renvoyés à leurs propriétaires, aussitôt leur authenticité reconnue.

J. A. MACDONALD, M. D., Montréal.
C. R. PAQUIN, M. D., Québec.

Secrétaires.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

ÉLECTION

L'élection d'un gouverneur en remplacement de feu le Dr Vallée, pour le district de Québec No. 1. division électorale de Québec-Centre aura lieu le 19 septembre prochain à Québec, conformément à la loi régissant le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec.

M. le Dr P. H. BEDARD, No. 336, rue St-Jean Québec, a été nommé Officier-Rapporteur à cette fin.

A. R. MARSOLAIS, M. D.,
Registraire du C. M. et C., P. Q.
159, rue St-Denis.

Montréal, 15 août 1903.